

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CF91

présenté par

M. Haury, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

ARTICLE 75

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

À l'alinéa 9, après le mot :

« pour »,

insérer le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.